

## Compte-rendu du Conseil d'école du 23 juin 2016

### **Présents**

#### **Enseignants**

Mmes Diana AMBROSIO, Nathalie BOUIS, Véronique CABANNE, Sylvie COVIN, Florence GINOULHAC, Caroline GUERRI, Gaëlle HAUW, Véronique LELIEVRE, Nathalie PINA, Sophie PONCELET et Nathalie GATOUNES.

Invitée: Mme Catherine PO, future directrice

#### **D.D.E.N :**

M. Lucien ROGER

#### **Mairie :**

Mmes Sabine PERRIER-BONNET (Adjointe aux affaires scolaires) et Émilie NARICH (Directrice ALP)

#### **Parents d'élèves élus « Les parents » :**

Les titulaires : Mmes Delphine CASTEL FARGAS, Laurence FAVRE, Séverine LAMAGNÈRE, Florence NIAY GABET, Gwennola PIERRE; MM. Gaël CUSENIER, Pierre FAUCHEUX et Benoît LARROQUE.

### **Excusés**

#### **IEN :**

M. Patrick BIAU

#### **Enseignants :**

#### **RASED :**

#### **Mairie :**

MM. Frédéric Gerbier (DGS) et Claude Chazalet

#### **Parents d'élèves élus**

Mme Marie LE BOUDEC

### **Présidente**

Mme Nathalie GATOUNES, directrice

### **Secrétaires**

Mme Sophie PONCELET et M. Gaël CUSENIER

La séance commence à 18h10.

Mme Perrier-Bonnet souhaite la bienvenue à la future directrice.

## **1. Adoption du compte-rendu du dernier conseil**

Le compte-rendu du précédent conseil est adopté à l'unanimité.

## **2. Préparation de la rentrée 2016**

### **2.1. Prévisions d'effectifs**

Les prévisions d'effectifs sont 241, répartis comme tel :

- Petite Section : 65
- Moyenne Section : 85
- Grande Section : 91

### **2.2. Répartition pédagogique**

Elle est toujours en réflexion, en attente des éventuelles variations d'effectifs pendant l'été.

### **2.3. La rentrée échelonnée pour les élèves de CP**

Les PS rentreront sur 2 matinées, celles du jeudi 1er septembre et du vendredi 2 septembre.

Lors de l'inscription, nous avons vu avec les parents pour qu'ils puissent s'organiser et accompagner leur enfant soit le jeudi matin, soit le vendredi matin.

### **2.4. Le mouvement des personnels**

Il n'y aura qu'un seul changement : Mme Gatounes, directrice de l'école, bénéficiant d'un congé de formation, sera remplacée par Mme Po, qui a déjà été directrice à Vendargues.

Concernant l'accueil périscolaire, les parents soulignent l'importance de la stabilité de l'équipe d'animation.

## **3. Bilan des projets**

### **3.1. Domaine de Restinclières**

Tout au long de l'année, les neuf classes ont pu être accueillies au centre de ressource du domaine de Restinclières :

- 8 décembre : GS 1 et 3
- 14 décembre : GS 2
- 2 février : 2 classes de MS
- 19 février : 2 classes de PS/MS
- 28 juin : 2 classes de PS.

Actuellement, nous sommes en contact avec Jean-Pierre Dugarin, pour relancer un projet pour l'année prochaine pour les neuf classes, à deux périodes de l'année: avant les vacances de la Toussaint et en juin.

Nous remercions la mairie qui a bien participé en finançant une grande partie des bus.

### **3.2. Carnaval**

Il a eu lieu le mardi 12 avril, sur le temps scolaire.

Le thème choisi était l'Afrique : chaque classe avait préparé des costumes.

Le matin, deux musiciens sont venus à l'école pour faire une animation. Ils ont tout d'abord présenté leurs instruments, puis ont joué quelques morceaux. Toutes les classes se sont ensuite réunies dans la cour pour le défilé.

L'après-midi s'est terminé par un goûter dans chaque classe.

### **3.3. Danse africaine**

Les neuf classes ont eu six heures d'intervention dans le cadre du projet de danse africaine. Les 2 représentations, le 17/02 et le 22/06, se sont bien déroulées, à la salle de la Passerelle.

L'école remercie la mairie pour avoir mis à disposition cette salle de spectacle pour la danse africaine et pour la représentation de la chorale.

Mme Perrier-Bonnet rappelle que la Passerelle doit pouvoir être utilisée par l'école, c'était un vœu de l'ancien maire M. Castet. Elle conseille de faire les demandes de disponibilité de la Passerelle le plus tôt possible, en la mettant en copie pour qu'elle puisse appuyer la demande.

#### Bilan du projet

Le projet a été concrétisé avec l'aide de la compagnie Aizakadja : Danse africaine, une approche par la musique et le chant.

Ce thème nous a permis d'aborder plusieurs domaines :

- les activités artistiques avec les univers sonores, les productions plastiques et visuelles et le spectacle vivant.
- les activités physiques avec la danse
- le langage dans toutes ses dimensions

Les interventions dans les neuf classes de l'école ont donné la possibilité à nos élèves de rencontrer deux artistes et suivre leur démarche.

Les séances ont pu viser les objectifs suivants :

- s'exprimer sur un type de musique différent, avec un percussionniste

- avoir une meilleure connaissance de leur corps
- apprendre des chants
- découvrir une autre culture

Les séances ont alterné les moments d'écoute, de danse et de chant.

Les enfants ont pu agrandir l'espace de mouvement autour d'eux, agrandir l'espace utilisé, varier les vitesses de mouvement, utiliser toutes les parties du corps et varier les contacts avec les autres.

Nos élèves se sont impliqués dans la réalisation d'une chorégraphie collective et ils ont été très fiers de faire une représentation de cette activité devant leur famille.

Nous remercions également, la compagnie Aizakadja pour la qualité des 2 intervenants : Mme Ghislaine Decimus et M. Jean-Pol Oudart.

#### Année prochaine

Les parents demandent quel projet est prévu pour l'année prochaine.

Les enseignantes indiquent que les financements habituellement utilisés pour les projets devront peut-être être affectés aux aménagements souhaités dans les cours de récréation.

Mme Perrier-Bonnet répond qu'il s'agit de deux lignes de financement distinctes et qu'elle aidera l'école à trouver des financements pour les projets éducatifs et pour les aménagements des locaux. Elle rappelle l'excellente santé financière de la commune de Jacou dont l'endettement par habitant n'est que de 250 €, comparé à l'endettement moyen des communes similaires qui est de 800 €.

### **3.4. Piscine**

Les 3 classes GS ont bénéficié du cycle piscine à la piscine de Jacou. Tout s'est bien déroulé, les élèves de GS de l'année prochaine sont inscrits.

Mme Perrier-Bonnet rappelle qu'au moment de la construction de la piscine, la commune Jacou a donné un terrain à la Métropole : c'est la raison pour laquelle tous les élèves de primaire de Jacou bénéficient du cycle piscine.

### **3.5. Tennis**

Les 3 classes de GS ont eu un cycle d'initiation au tennis, encadrées par M. Mathieu Le Gléhuir, du Tennis Club de Jacou. Les enfants effectuaient trois activités par séance.

Il n'y a pas de matériel de tennis à l'école, c'est donc une activité différentes des autres. Les élèves ont été enchantés par la découverte/initiation du tennis.

L'activité revient à 150 € pour les trois classes, financée par la coopérative. Il est donc important que les parents pensent à cotiser à la coopérative. La Mairie participe au financement du Tennis Club.

Cette initiation suscite également le goût des enfants pour l'activité.

### **3.6. Bal masqué**

La fête du 17 juin a été ressentie comme un moment de bonheur. Beaucoup de retours positifs des familles et de l'équipe éducative. Les enfants ont pu jouer, danser et manger avec leur famille.

La participation des Atsems et de toute l'équipe d'animation a été appréciée par tout le monde et a permis de palier l'insuffisante participation des parents. Il est dommage que certains parents ne soient pas venus prendre le relais sur les stands de la kermesse. Nous remercions les services techniques pour leur aide précieuse et pour le matériel prêté.

### **3.7. Chorale**

La chorale est animée par Mmes Véronique Lelièvre et Florence Ginoulhac. Nous les remercions pour ce travail de toute une année et pour leur énergie.

Une représentation très réussie a eu lieu le 15 juin, à la salle la Passerelle. Il est dommage que le régisseur n'ait pas été disponible pour s'occuper de l'éclairage.

## **4. Coopérative OCCE**

### **4.1. Bilan de la fête de l'école**

#### Dépenses

- Ecocups : 230,46 €
- Maquillage : 127,31 €
- Imprimante photos + cartouches : 199,97 €
- Boissons, essuie-tout, assiettes : 231,48 €
- Glaces : 95 €
- Ingrédients gâteaux marocains : 45,41 €
- Pizzas 375 € (à régler)
- Total : 1.304,63 €

#### Recettes

- Total : 2.204 €

#### Bénéfices

- 899,37 €

Devons-nous compter l'imprimante dans les dépenses ou dans les investissements ? Si l'imprimante est incluse dans les investissements, les bénéfices de la fête s'élèvent à 1.099,34 €.

## 4.2. Budget OCCE à l'équilibre

Solde à la rentrée 2015 :	8.379,17 €
Dépenses annuelles :	10.833,12 €
Recettes annuelles :	10.777,00 €
Solde pour la rentrée 2016 :	8.323,05 €

Le solde est donc pratiquement identique à celui de l'année dernière, sachant qu'une imprimante photos a été achetée. La demande de subvention communale a été faite auprès de la mairie. Mme Perrier-Bonnet s'assurera de son bon traitement.

## 5. Mairie

### 5.1. Vidéoprojecteur et ordinateur portable

L'école a été équipée d'un vidéoprojecteur et d'un ordinateur portable. Les enseignantes vont l'utiliser pour montrer aux enfants les vidéos des spectacles de danse africaine et de chorale.

### 5.2. Mise en place des ordinateurs

Deux PC sont encore en attente d'installation dans les classes. La Commission Informatique s'est réunie le 14 juin dernier. Une formation sera proposée aux enseignantes de l'école à la rentrée pour expliquer le fonctionnement via un serveur distant. Les enseignantes qui le souhaitent pourront avoir un compte nominatif sur leur ordinateur en local : elles seront responsables de l'utilisation qui sera faite de ce compte local. Tous les signalements de dysfonctionnement ou de bug se feront via l'ouverture de tickets GLPI. Le prestataire est tenu contractuellement de répondre dans un délai très court.

### 5.3. Installation de rideaux occultants

Les classes situées au sud ont un problème de chaleur dès qu'il fait beau : la température peut atteindre 33°C. Il faut un système extérieur car des stores intérieurs ne régleraient pas le problème de chaleur, mais réduiraient la luminosité. La première estimation obtenue par la mairie est de 8.000 € par rideau extérieur. Il en faudra deux ou trois par classe. La casquette en béton ne peut pas être allongée. Il faut trouver un système agréé pour les infrastructures publiques. Les enseignantes proposent d'installer des ventilateurs au plafond dans les classes et dortoirs où il fait très chaud. Les parents proposent l'installation de volets roulants électriques et demandent les dimensions des fenêtres à la directrice.

### 5.4. Proposition d'une charte pour l'utilisation des locaux de l'école maternelle

Mmes Gatounes, Narich et M. Frédéric Mary, responsable des temps périscolaire, ont commencé à travailler sur une « Convention d'utilisation des locaux et équipements scolaires » qui permette de mettre au clair les responsabilités de chacun (scolaire / périscolaire) dans l'utilisation des locaux et des équipements. Cette charte n'en est encore qu'au stade de projet, elle devra être finalisée l'année prochaine avec la nouvelle directrice. Mme Perrier-Bonnet rappelle que, hormis les traitements des enseignantes, toutes les charges de l'éducation primaire incombent à la mairie: l'école est un bien commun mis à disposition.

### 5.5. Mise en place du module d'accueil des personnels périscolaires

Il s'agit d'offrir à l'équipe d'animation un espace qui lui soit propre et de rendre la salle des profs aux enseignantes. Cette « Cabane à Anim », basée sur le modèle de la « Cabane à lire » de l'école Condorcet, aura une surface de  $\pm 40$  m<sup>2</sup> et comprendra un bureau pour la direction de l'équipe et un espace dédié aux réunions et à la préparation des animations. Elle permettra également de stocker le matériel. Il y aura l'électricité et internet, mais pas de sanitaires. Cette cabane sera installée dans la pinède côté ouest (côté salle de danse) : elle sera posée sur des pilotis et n'entraînera la coupe d'aucun arbre. Mme Perrier-Bonnet estime qu'elle devrait pouvoir être inaugurée avant la fin de l'année.

### 5.6. Aménagements des espaces de récréation

Mme Perrier-Bonnet souligne que c'est à l'équipe éducative de faire des propositions d'aménagements, car ce sont les enseignantes qui savent ce dont elles ont besoin. Elle demande que les besoins soient finalisés avant fin novembre pour pouvoir boucler les demandes de financement.

Les enseignantes souhaitent notamment les aménagements suivants :

- Pinède : installation de bancs...
- Cour des grands : créer un bac à billes, arracher du lierre pour agrandir l'espace voiture
- Cour des petits : déplacer la chenille verte et la cabane pour avoir plus d'espace de jeu pour les enfants, une demande d'installation d'une structure de jeu sera faite

Mme Perrier-Bonnet insiste pour que les enseignantes présentent leurs besoins le plus vite possible, pour que les services techniques puissent planifier les travaux (par exemple, le sol souple de la cabane doit être refait en juillet: s'il faut déplacer la cabane, il faut le faire avant ...).

Concernant le mobilier, il est impératif que les besoins soient exprimés avant le 30 juin. Après, il sera trop tard.

#### 5.7. ALP

Les parents se félicitent de la stabilité des équipes de l'ALP et remercient Emilie et Marion pour leur travail avec nos enfants.

#### 5.7. Concomitance de manifestations communales avec fête de l'école

Les parents d'élèves regrettent que la municipalité (OMS) ait organisé une cérémonie officielle destinée aux enfants le jour de la fête de l'école.

#### 5.8. Salle de danse

Mme Perrier-Bonnet informe que les travaux de réparation du sol de la salle de danse sont programmés du 11 au 16 juillet.

#### 5.9. Orange

Mme Perrier-Bonnet informe que la municipalité (maintenant, la Métropole) a gagné son procès contre Orange. L'antenne va devoir disparaître.

#### 5.10. Divers

Mme Lelièvre demande que l'arrosage automatique autour de l'agora soit contrôlé. Il semble ne pas fonctionner.

Mme Perrier-Bonnet informe que la façade ouest (côté salle de danse) sera repeinte en juillet. Coût : 12.000 €.

Mme Perrier-Bonnet informe que les travaux sur le parking demandés par les parents d'élèves ont été réalisés : la Métropole a installé des plots pour interdire le stationnement devant le passage piéton.

Les travaux suivants devraient être réalisés prochainement : pose d'un revêtement anti-dérapant dans le virage ouest du parking de la maternelle (près de la rue George Brassens); installation d'une rampe à la hauteur des enfants sur le chemin d'accès depuis le haut du parking; pose de barrières à la place des plots devant l'entrée de l'école.

Les parents demandent que la vitesse soit abaissée à 30 km/h aux abords de l'école. Mme Perrier-Bonnet indique que ce sont les services de la Métropole qui sont en train d'étudier les mesures à mettre en œuvre. Le radar pédagogique va être remis en place.

#### 5.11. Formation secourisme

Le secourisme a été inscrit au plan de formation des enseignantes.

Mmes Covin et Ginoulhac ont été les premières à en bénéficier.

#### 5.12. Conclusion

Mme Gatounes remercie la mairie, les enseignantes, les familles, ainsi que Mme Narich et son équipe.

Les parents remercient Mme Gatounes et toute l'équipe éducative pour leur travail et leur énergie.

Mme Narich remercie Mme Gatounes pour la qualité de la relation entretenue.

La directrice clôt les échanges à 19h55.

Secrétaire enseignante :  
Mme Sophie PONCELET

Secrétaire parents :  
M. Gaél CUSENIER

Directrice de l'école :  
Mme Nathalie GATOUNES